Ensemble Scolaire Les Maristes
Collège
14 avenue Antonin Vallon
26300 BOURG DE PEAGE
Tél : 04-75-72-70-50
ensemblescolaire@maristes-bdp.com
www.maristes-bdp.com

(Thème année mariste 2023/2024)

CIRCULAIRE DE RENTRÉE COLLÈGE 2023/2024

Chers Parents,

Une année scolaire s'achève, et une nouvelle va commencer. Afin de bien l'aborder et avant une période de repos mérité, nous vous invitons à prendre connaissance de la circulaire de rentrée 2023/2024

I - DATES :

RENTRÉE DES CLASSES

Les listes des classes seront affichées dans la cour du collège.

6ème	5ème	4ème	3ème
		Prévoir une tenue de sport (l'après midi)	
RENTRÉE - Lundi 4 septembre à 8h05 (attention pas de cours le mardi 5 septembre)	**RENTRÉE - Mardi 5 septembre à 9h00**		
La présence de tous les parents est souhaitée	Rentrée des élèves accompagnés de leur professeur principal		
8h05 à 8h30 : Les parents et les élèves sont accueillis par l'équipe de direction et les professeurs principaux. 8h30 à 8h50 : Temps d'informations pour les familles au foyer et/ou en salle d'étude (les élèves rentrent en classe). 11h50 : Pause déjeuner. 13h45 : « JEU DE PISTE » dans l'établissement (découverte des locaux). 16h00 : Goûter offert par l'O.G.E.C. (dans le parc de l'établissement, en foncion de la météo). 16h40 : Les élèves partent avec leurs parents ou attendent dans l'établissement le départ des cars. Ils seront accompagnés ce jour-là jusqu'à la gare routière par l'équipe de la vie scolaire.	**Le matin :** informations diverses **L'après-midi :** cours	**Le matin :** informations diverses **L'après-midi :** Olympiades	**Le matin :** informations diverses **L'après-midi :** cours
	Nous tenons à vous préciser que LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES CLASSES NE POURRA ÊTRE MODIFIÉE, merci de votrre compréhension		
	Attention : les autorisations de rentrée et de sortie différées seront effectives à partir du lundi 11 septembre 2023 et après validation par la vie scolaire.		

LES RÉUNIONS DE RENTRÉE

6ème	5ème	4ème	3ème
Lundi 11 septembre à 18h	Mardi 12 septembre à 18h	Jeudi 14 septembre à 18h	Lundi 18 septembre à 18h

POUR TOUTES LES CLASSES, LES PHOTOS DE GROUPE ET INDIVIDUELLES SERONT PRISES LE 15 SEPTEMBRE 2023.

À SAVOIR ...

En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons d'informer AVANT 9H00 la VIE SCOLAIRE : soit par téléphone au 04-75-72-70-52 / soit un message via EcoleDirecte

Au programme dans l'année

cycle natation : ASNS *	passage de l'ASSR1 *	passage du PSC1 * (prévention et Secours Civique de niveau 1)	passage de l'ASSR2 * certification PIX Evalang
		Séjours culturels (prévoir une pièce d'identité en cours de validité)	· stage en entreprise (date à déterminée) · soutenance oral rapport de stage (date à déterminée)
			· DNB - Prévoir une pièce d'identité en cours de validité

** ASNS : L'attestation du savoir-nager en sécurité*
** ASSR1 : Attestation de sécurité Routière - Document nécessaire pour conduire un véhicule de moins de 50 cm3 (scooter ou voiture sans permis).*
** PSC1 : Prévention et secours civiques de niveau 1*
** ASSR2 : Attestation de sécurité Routière - Document nécessaire pour pouvoir effectuer la conduite accompagnée ou passer son permis de conduire.*

Système de management ISO 9001:2015
TÜVRheinland CERTIFIÉ
www.tuv.com ID 9108635606

Domaine de validité : "Coordination et action éducative, hors programmes scolaires de l'Education Nationale, accompagnement et attention aux élèves, relations avec les familles au sein des établissements maristes ; Action Pastorale ; Relations Institutionnelles dans le cadre de l'enseignement catholique ; Formation des personnels d'établissement au Charisme Mariste ; Suivi et accompagnement des établissements Maristes."

II – LIVRES / FOURNITURES :

1. Fournitures : (listes sur site : https://www.maristes-bdp.com/college/doc à télécharger)

Chaque élève devra avoir en sa possession dès la première semaine le matériel nécessaire à chaque cours. Néanmoins, **pour le 1er jour de rentrée (quel que soit le niveau), les élèves se muniront seulement d'un cahier de brouillon (et/ou des feuilles de classeur) et d'une trousse.**

2. Livres :

Les livres appartiennent à l'établissement et sont prêtés à votre enfant pour l'année. Nous insistons sur le caractère éducatif que revêt l'attribution de cette responsabilité.
Ils sont remis aux élèves le jour de la rentrée. (*Vous pouvez vérifier grâce au QR Code à l'intérieur du livre l'enregistrement effectué au nom de votre enfant)*
Ils devront être recouverts dès la première semaine et maintenus en bon état toute l'année.
Une version dématérialisée est disponible sur la plateforme (***https://plateforme.maristes-bdp.cloud***).
En cas de détérioration ou de perte, tout manuel sera facturé à sa valeur de neuf.

III – OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT :

L'établissement est fermé du 13 juillet au 21 août 2023.
Du 22 au 25 août, les services administratifs seront ouverts uniquement le matin de 8h à 12h.
À partir du 28 août, l'établissement est ouvert au public de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Fermeture des bureaux la matinée du Vendredi 1er septembre 2023 « Prérentrée du personnel et enseignants»

À compter du 4 septembre 2023, les bureaux seront ouverts :

Accueil :	7 h 30 à 18 h 30 *(le mercredi 7 h 30 à 12 h 00)*
Secrétariat :	7 h 45 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 15 *(fermeture le mercredi à 15h30)*
Comptabilité :	7 h 45 à 11 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00 *(fermé le mercredi après-midi)*

Afin d'éviter un passage incessant au niveau du SAS de sécurité, les élèves peuvent se rendre dans les services administratifs soit avant 8h soit pendant la récréation du matin ou le soir après être sorti de l'établissement.

☛LE PORTAIL pour l'entrée des élèves (rue A. Vallon) à côté du parking est ouvert à 7h30
☛LE PORTAIL (rue Ch. Mossant) à côté du gymnase Champagnat est ouvert à 7h45

Les ARRIVÉES AVANT l'ouverture du portail des élèves
Dans un souci de sécurité, les collégiens doivent attendre sur "l'espace attente" qui leur est réservé, près du garage à vélos (et non devant l'accueil, sur les escaliers et sur la rampe d'accessibilité).
Les SORTIES
L'attente se fait à proximité du portail de la cour et (et non devant l'accueil, sur les escaliers et sur la rampe d'accessibilité).

☛Tous les élèves doivent être partis avant 17h30, le cas échéant ils seront accompagnés en étude et celle-ci sera alors facturée.

IV – LE PÉRISCOLAIRE :

1. Accueil foyer des élèves :

À partir du jeudi 1er septembre 2023, ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de :

☛7h35 à 8h00, de 12h00 à 13h15 et de 16h40 à 17h00 (pour attendre le départ des cars scolaires).

2. Étude du soir : (6.00€ / soir).

À partir du lundi 4 septembre 2023 **une étude surveillée est assurée les lundis, mardis et jeudis**. ☛17h00 à 18h30

Nous vous rappelons qu'un élève ne peut quitter l'établissement à 15h45, puis revenir pour l'étude… dans le cas d'une permanence en dernière heure de l'après-midi.
La demande d'inscription initiale pour l'étude doit être formulée sur le Carnet de liaison en début d'année.

3. Restauration : possible dès le lundi 4 septembre 2023 (6.10€ / repas).

Le compte self doit être approvisionné (sur le site **EcoleDirecte**) **AVANT LA PRISE DE REPAS.**
Le coût du repas est débité du compte restauration de l'enfant à l'aide d'une carte délivrée par le collège en début d'année scolaire. L'élève doit la présenter lors de chaque passage au self. (Toute carte de self perdue ou détériorée sera facturée 5€).

Pour les soldes débiteurs en fin de période et malgré la relance SMS, les montants seront prélevés avec une pénalité de 5 euros pour frais de traitement.

Les demi-pensionnaires ne sont pas autorisés à sortir de l'Établissement entre 11h50 et 13h45.

La demande d'inscription initiale pour le self doit être formulée sur le Carnet de liaison en début d'année.

Pour toutes modifications : inscription ou désinscription étude du soir (et/ou) restauration :

Rendez-vous sur la plateforme **EcoleDirecte** dans l'onglet espace réservation de votre enfant (jusqu'à 8h00 le jour même).

V – ECOLEDIRECTE :

La plateforme EcoleDirecte est en mode « vacances » à compter du 14 juillet, avec un accès uniquement pour les règlements et les réservations (identifiants famille idem année 2022/2023).

Pour les nouvelles familles, les codes d'accès vous seront envoyés dans la journée du 29 août 2023 par SMS.

L'accès à toutes les fonctionnalités sera ouvert dans la journée du 1er septembre 2023.

Vous avez accès à un grand nombre de fonctionnalités sur cet environnement grâce à vos identifiants « famille » :
Informations dématérialisées de l'établissement :

- Consultation des résultats de l'élève
- Consultation des absences et des sanctions
- Règlement de vos factures
- Inscriptions et désinscriptions : service de restauration / étude du soir
- Créditer le compte self et étude par carte bancaire

Autres règlements possibles : - à l'Accueil pour les règlements par chèque (à l'ordre de « O.G.E.C. les Maristes »)
- au Secrétariat pour les règlements en espèces.

VI – INFORMATIONS DIVERSES :

Parents correspondants :

Les parents qui désirent devenir « parents correspondants » se présenteront à la réunion d'accueil de la classe de leur enfant en présence de la présidente d'A.P.E.L.
Pour assurer cette mission, vous pouvez vous inscrire dès à présent sur la page A.P.E.L. Les Maristes, sur notre site en cliquant sur le lien : « devenir parent correspondant ». Inscription pour le 18 septembre 2023 au plus tard.
Merci d'avance pour votre engagement.

RÉUNION FORMATION « ÊTRE PARENT CORRESPONDANT » LE 26 SEPTEMBRE 2023 À 18H AU FOYER

Sanctions : retenues
Les retenues se dérouleront chaque soir de 17h00 à 18h30 sur convocation (le jour et l'heure n'est en aucun cas négociable). Vous serez informés via un message sur EcoleDirecte.

Transports scolaires :
Merci de faire le nécessaire avant la rentrée scolaire. (CITÉA ou CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE ALPES)

Aide financière scolaire :

- **Bourse de collège**
  {Un message via EcoleDirecte vous précisera mi-septembre les modalités d'attribution.
- **Bourse départementale**

Si vous rencontrez temporairement des difficultés financières, *(suite à un changement de situation professionnelle, familiale ou autre)* n'hésitez pas à contacter Mme BERARD au secrétariat.
(une commission économique se réunit 3 fois par an et pourra étudier votre demande d'aide).

Assurance individuelle :
Tous les élèves sont assurés par l'Établissement pour les risques scolaires et extra-scolaires.
Il s'agit d'une garantie « individuelle accident » (Contrat Mutuelle St Christophe).
Pour connaître les garanties et obtenir une attestation, merci de vous rendre directement sur le site Espace Parents : saint-christophe-assurances.fr.
Il est inutile de nous fournir une attestation de votre assurance personnelle.

VII – CALENDRIER 2023-2024 :

Vacances	Sortie			Rentrée		
de Toussaint :	vendredi 20	octobre	2023 au soir	lundi 6	novembre	2023 au matin
de Noël :	vendredi 22	décembre	2023 au soir	lundi 8	janvier	2024 au matin
d'Hiver :	vendredi 16	février	2024 au soir	lundi 4	mars	2024 au matin
de Printemps :	vendredi 12	avril	2024 au soir	lundi 29	avril	2024 au matin
d'Été :	vendredi 5	Juillet	2024 au soir			

Le pont de l'Ascension :
Mardi 7 mai 2024 après la classe l'établissement sera fermé pour une reprise le lundi 13 mai 2024 au matin.

Des journées pédagogiques sont organisées chaque année dans l'établissement pour les enseignants et les personnels.
Le calendrier de ces dates vous sera communiqué ultérieurement.

Bonnes Vacances à tous,

avec l'assurance du dévouement de toute la communauté éducative.

L'équipe de Direction